



Dans la manifestation du 15 juin, à Paris.

Photos Informations ouvrières

70 000 travailleurs ont manifesté le 15 juin à Paris, à l'appel de la confédération Force ouvrière, pour le retrait du projet gouvernemental sur les retraites

De République à Nation, un cri a uni tous les manifestants : “Retrait !”

Reportage de Laurence Fayard
et Albert Dal Pozzolo

Ce journal est bouclé au soir de la grève interprofessionnelle et de la manifestation nationale à l'appel de la confédération Force ouvrière, et à la veille de la publication par le gouvernement de son projet de loi de contre-réforme.

Un immense cortège a rempli les Grands Boulevards de la place de la République à la place de la Nation. Un flot de manifestants défilait sous des milliers de banderoles de

leurs unions départementales et de leurs syndicats. Ils sont venus en trains et en bus de toute la France, comme les 800 salariés de Moselle ou les 1 200 employés territoriaux de Marseille. Pour un syndiqué : « On montre qu'on est un syndicat à part entière. » Le système de retraites, ils y tiennent tous, qu'ils soient du public ou du privé. « Ce que je n'admets pas, dit un manifestant, c'est qu'ils touchent à tout : à la fonction publique comme au privé. » Effectivement, dans ce flot de manifestants, travailleurs du privé comme fonctionnaires d'Etat ou territoriaux sont au coude à coude pour défendre leurs systèmes de retraites et leurs statuts. Une salariée des territoriaux de Marseille déclare : « On est 1 200, on a mobilisé toutes les écoles de Marseille, il n'y a aucune cantine ouverte aujourd'hui.

Il n'y a que comme ça qu'on peut faire bouger le gouvernement, peut-être par une mobilisation dans la durée. On va persister jusqu'au bout, parce que, sinon, on va finir dans la cour avec le déambulateur. Il y en a marre. »

Ils sont tous révoltés et ne veulent pas de réforme. Pour un manifestant travaillant dans la restauration : « Je suis usé, j'ai mérité ma retraite à l'heure H avec le même nombre de trimestres cotisés qu'aujourd'hui. » Pour cet autre, métallo travaillant pour un sous-traitant automobile : « J'ai commencé à 16 ans, je ne veux pas partir ni à 62, 63 ou 65 ans. En plus de la retraite, il y a le problème de l'emploi : on était 500 en 2006 pour passer à 200 aujourd'hui. »

LES OBSTACLES À L'UNITÉ PEUVENT ÊTRE LEVÉS

« On se bat pour le retrait, je n'ai pas envie d'aller jusqu'à 65 ans », dit un autre manifestant. Ce sentiment est clairement partagé par tous. Tous savent que, le lendemain, le gouvernement va présenter son projet de loi. Alors, comment faire ? Faire la grève pour le retrait du plan est dans toutes les têtes : « Il faudrait un mouvement fort et qui dure, sinon on accompagne le gouvernement jusqu'au vote de la loi. » « A Marseille, on est prêt à s'arrêter généralement, plutôt que de faire des journées d'action. » « On se battra jusqu'au bout », martèlent des manifestants. Enfin, un salarié de l'hôpital de Niort souligne : « L'exigence de retrait du projet du gouvernement, c'est ce qui peut être un facteur d'unité et de force pour faire plier et bloquer

le gouvernement. Il y a une exigence d'unité des salariés qui doit être prise en compte par toutes les directions syndicales, afin que l'action commune pour le retrait du plan soit effective. Si les organisations syndicales sont unies, on peut les faire plier. Parce que demain, c'est la Sécurité sociale, c'est le début d'un processus destructeur qui va s'amplifier si jamais on ne les bloque pas avant. »

Un manifestant fait remarquer : « Il vaut mieux discuter avec la CGT qu'avec le gouvernement. Il a deux CGT : celle du terrain, avec qui on est d'accord, et celle de Bernard Thibault. »

Effectivement, les obstacles à l'unité peuvent être levés, car chez les syndiqués, chez les travailleurs, la volonté existe de les surmonter : « L'unité à la base avec la CGT, c'est pas compliqué à partir du moment où l'on se bat pour le retrait », explique une infirmière. Pour preuve, ce que dit cet ouvrier hospitalier de l'AP-HP, militant de la CGT : « Je me retrouve tout à fait dans les mots d'ordre de FO : retrait du projet de réforme des retraites. Actuellement, on parle beaucoup des 60 ans, pour moi, c'est une revendication tellement partielle qu'elle entache d'irrégularité la véritable revendication. Si on ne rajoute pas l'arrêt de la rallonge des annuités, ce n'est plus une véritable revendication. Le 24 juin, il y a une manifestation qui, malheureusement, se fait avec la CFDT, je ne me retrouve pas dans l'appel. Pour moi, le mot d'ordre de retrait du projet de réformes des retraites englobe tout. »

Et puis, c'est le souci permanent de s'unir sur des revendications claires : « On ne veut

“Il y a une exigence d'unité des salariés qui doit être prise en compte par toutes les directions syndicales, afin que l'action commune pour le retrait du plan soit effective”

pas que l'augmentation du nombre d'annuités passe. Le maintien des 60 ans va de pair avec une durée de cotisation qui n'augmente pas. »

C'est une revendication forte, à tel point qu'un travailleur d'Aéroports de Paris s'exclame : « Comment Chèreque peut-il accepter l'augmentation de la durée de cotisation ? Dans mes pires cauchemars, je n'aurais pas pu imaginer cela ! » Encore une fois, ce qui unit c'est : une durée de cotisation qui n'augmente pas, le maintien des 60 ans et du Code des pensions civiles et militaires, autrement dit le retrait du plan du gouvernement. C'est ce qu'affirme ce salarié de la chimie dans le Nord : « Aujourd'hui, c'est pour moi une des premières batailles, il y en aura d'autres. Ce n'est pas très lisible pour un salarié de comprendre que les organisations syndicales ne soient pas unies. Maintenant, c'est à nous, responsables syndicaux dans les entreprises, d'expliquer pourquoi il y a des différences. Nos collègues de la CFDT ont un problème d'arithmétique, tant qu'ils ne l'auront pas résolu, ça va être difficile de trouver des bases communes. Non à l'allongement de la durée de cotisation, c'est la revendication de base. Je crois qu'on va se retrouver un peu dans le même esprit qu'avec le CPE, c'est-à-dire qu'il va falloir se battre maintenant pour le retrait pur et simple de la loi, ça pourrait faire un mot d'ordre commun. » Cette parole de manifestant résume bien les enjeux. ■

**Le discours de Jean-Claude Mailly en fin de manifestation, le 15 juin (extrait)
"L'action commune ne pourra se concevoir qu'avec ceux qui revendiquent clairement un retrait du plan gouvernemental"**

"Nous sommes aujourd'hui plus de 70 000 à manifester à Paris et à avoir répondu à l'appel lancé par Force ouvrière à cette manifestation et à 24 heures de grève interprofessionnelle.

Nous avons même mobilisé au-delà de nos rangs, ce qui montre que, sur des bases claires, une unité d'action est possible. Je salue ici tous les militants Force ouvrière, je salue aussi la présence de militants d'autres organisations et la solidarité de nos camarades belges.

Demain, le gouvernement va sortir son projet de loi sur les retraites. Mais cela fait quelques semaines qu'il multiplie les annonces (...).

Cela fait plusieurs semaines que nous expliquons que les retraites, c'est la mère des revendications. Tout simplement parce que le gouvernement en a fait la mère des contre-réformes. Prévu initialement en 2012, le dossier est mis sur la table dès 2010 pour donner des gages et satisfaction aux intervenants financiers et à leurs satellites, les agences de notation (...).

Nous disons non, non à tout report au-delà de 60 ans du droit à la retraite.

Nous disons non, non à tout nouvel allongement de la durée de cotisation. Il faut dire clairement les choses. Accepter tout allongement de la durée de cotisation, c'est renoncer au droit à la retraite à 60 ans. Les deux vont de pair (...).

Nous disons non, non à une remise en cause du Code des pensions civiles et militaires. Accepter de fusionner public et privé, c'est renoncer à la fonction publique républicaine, c'est soutenir la révision générale des politiques publiques (...).

Aujourd'hui, Force ouvrière et d'autres organisations comme le SNETAA et la FGAF, comme d'autres militants d'autres organisations, nous prenons nos responsabilités. Faire reculer le gouvernement et le Parlement nécessite action commune et détermination. Par honnêteté vis-à-vis des travailleurs, cela doit se faire dans la clarté des revendications et des moyens d'action (...).

Nous ne sommes pas amnésiques et nous nous souvenons de 2003 et de 2009, où le flou sur les revendications et sur les modalités d'action n'a pas permis une victoire (...).

Après l'annonce du plan gouvernemental, cette action commune ne pourra se concevoir qu'avec ceux qui revendiquent clairement un retrait du plan gouvernemental (...).

La défense des retraites mérite cette grève. C'est une question d'efficacité, de détermination, de respect.

Mes chers camarades, pour défendre les retraites, "Grève, we can !".

Alors, mes chers camarades, débattre-en dans vos entreprises et administrations, pour construire un vrai rapport de force. »

Document

Retraites : l'assemblée générale du Syndicat général des territoriaux Force ouvrière de la ville de Marseille, réunissant 1 000 agents, adopte une motion

"L'assemblée générale extraordinaire d'un millier d'agents territoriaux Force ouvrière, réunis en meeting ce 8 juin 2010 à l'union départementale FO 13, en présence de Gérard Dosseto, son secrétaire général, Pierre Tribouillard, secrétaire général des services de santé 13, Mireille Poretti, secrétaire générale des services publics 13, et Marc Katramados, secrétaire général de l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM), pour préparer la grève interprofessionnelle et la montée nationale sur Paris du 15 juin 2010, déclare que la question des retraites est une question de civilisation, qui concentre toutes les avancées acquises par les travailleurs, sur la base, notamment, de l'édifice social issu de la Libération et du programme du Conseil national de la Résistance.

Dans ce cadre, la commission exécutive confédérale nationale de Force ouvrière a pris la décision, le 4 mai 2010, de lancer le mot d'ordre de grève interprofessionnelle pour le 15 juin sur la base de revendications claires et précises, susceptibles de réunir tous les salariés, et notamment les fonctionnaires territoriaux :

- maintien de l'âge de départ à 60 ans ;
- arrêt de l'allongement de la durée de cotisation ;
- maintien du Code des pensions civiles et militaires (c'est-à-dire calcul sur les six derniers mois ; CNRACL ; statuts).

L'assemblée générale :

- Appuie la décision de la Confédération générale du travail FO.
- Appelle l'ensemble des militants FO à tout mettre en œuvre pour réussir cette grève et cette montée nationale sur Paris, à l'heure où le gouvernement doit dévoiler ses propositions basées sur la remise en cause du départ à 60 ans, sur l'allongement de la durée de cotisation et sur la liquidation du Code des pensions civiles et militaires.

— Appelle, en particulier, au renforcement de la mobilisation par la diffusion la plus large possible, dans tous les secteurs professionnels, du privé comme du public, des préavis de grève pour le 15 juin.

L'assemblée générale invite les autres organisations syndicales du mouvement ouvrier, et tout particulièrement les camarades militants et syndiqués de la CGT, à rejoindre notre mobilisation sur la base des revendications rappelées plus haut et à répondre massivement, chacun dans leur secteur professionnel, au mot d'ordre de grève du 15 juin 2010 : il y va de la construction d'un vrai rapport de force déterminé, capable de bloquer le pays et faire reculer le gouvernement et le patronat.

En tout état de cause, l'assemblée générale, informée de la présentation par le gouvernement le 20 juin 2010 du contenu du plan Woerth-Fillon et de l'ouverture, le 7 septembre 2010, de la discussion devant le Parlement, décide :

- de donner, d'ores et déjà, mandat à la Confédération générale du travail Force ouvrière d'appeler l'ensemble des salariés à une nouvelle grève franche interprofessionnelle le 7 septembre 2010, avec manifestation(s), sur les revendications claires et précises rappelées plus haut et pour exiger le retrait du projet ;
- sur cette base, de donner mandat au secrétaire général de notre confédération de lancer un appel public et solennel à toutes les organisations syndicales du pays pour se joindre à cette nouvelle mobilisation et répondre, ainsi, à l'attente des fonctionnaires territoriaux et des salariés en bloquant un projet néfaste non seulement pour leurs droits et leurs acquis, mais aussi pour tout l'édifice social républicain construit à la Libération par nos aînés.

Approuvé à l'unanimité. »



ÉDITORIAL

Pourquoi ce refus de le dire ?

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Ces lignes sont écrites à quelques heures de l'annonce officielle de la contre-réforme du gouvernement. D'ores et déjà, trois faits sont établis :

1. Le plan du gouvernement forme une totalité : remise en cause des 60 ans ; allongement de la durée de cotisation ; attaque contre le Code des pensions civiles et militaires et les régimes spéciaux. Il est tout entier une arme pour surexploiter la classe ouvrière et financer banquiers, spéculateurs et capitalistes.

2. Ce 15 juin, un mot d'ordre a dominé l'importante montée nationale organisée à Paris par la confédération CGT-Force ouvrière en relation avec son appel à la grève interprofessionnelle : retrait ! Nul doute que cette exigence exprime la position sur laquelle convergent bien plus largement travailleurs, militants, syndiqués de toutes confédérations et de tous les secteurs.

3. Comment imposer le retrait ? Après le 15 juin, cette question est au cœur des débats au sein des organisations syndicales (lire page 4).

Mais les travailleurs, dans leur recherche de l'unité pour le retrait, se heurtent également à un obstacle d'ordre politique.

Le Monde publie une tribune signée par Jean-Marie Harribey (responsable d'Attac), Willy Pelletier (Fondation Copernic), Gérard Filoche, des responsables syndicaux, Olivier Besancenot (NPA), Martine Billard (Parti de gauche), Marie-George Buffet (PCF), Razzy Hammadi (PS), Alain Lipietz (Verts). Cet article critique le plan du gouvernement, pour se conclure en ces termes : « Notre détermination à faire échec au projet du gouvernement est donc intacte : à l'opposé de la valeur pour l'actionnaire et du travailler plus pour vivre moins, nous organisons une juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, le partage du travail et une redéfinition des finalités de l'activité économique. »

Qu'est-ce que les travailleurs peuvent faire d'un tel galimatias ?

Bien sûr, tout peut se discuter : partage des richesses, finalités économiques et bien d'autres choses...

Mais pourquoi ne pas dire retrait ? Nous sommes le 15 juin. Dans quelques heures tombe le plan du gouvernement. Le Conseil des ministres doit l'adopter le 13 juillet. L'Assemblée nationale doit en débattre à partir du 7 septembre. Une seule question compte, désormais : on le bloque, oui ou non ?

Force est de constater que ces dirigeants de partis de « gauche » multiplient discours, circonvolutions, « propositions »... tout pour ne pas dire : retrait. Aussi bien les auteurs de l'appel cité que Marisol Touraine, responsable du PS pour les retraites, qui, dans une tribune du Monde, conclut : « Une réforme des retraites était nécessaire, mais la voie imposée par le gouvernement n'est pas la seule. » Ou encore les députés du Parti communiste qui préconisent d'organiser un référendum, ceux du Parti de gauche qui envisagent d'amender le projet du gouvernement.

A persister dans cette voie — c'est-à-dire à refuser de reprendre à leur compte l'exigence du retrait —, les dirigeants du PS, du PCF, du Parti de gauche, etc., prendraient la responsabilité d'aider le gouvernement à faire passer sa contre-réforme.

Et cela à contre-courant du mouvement qui grandit dans tous les secteurs de la classe ouvrière et qui cherche à se rassembler et converger sur une exigence unique : unité pour le retrait de la contre-réforme Sarkozy-Fillon-Woerth !

Retraites : comment faire reculer Sarkozy ?

Interviews réalisées dans la manifestation du 15 juin, à Paris, à l'appel de la confédération Force ouvrière

Pascal Vivier, secrétaire général adjoint du SNETAA

« Il faut le retrait de la réforme Chérèque-Fillon »

« Si on a décidé de venir dans la manifestation, c'est parce que la plate-forme était sans ambiguïté. Il faut sauver nos retraites et nos pensions. Il faut le retrait de la réforme Chérèque-Fillon, c'est stop et sauvons vraiment nos pensions. On nous a beaucoup interrogés, pourquoi le 15 juin et pourquoi pas le 27 mai ou le 24 juin : pour nous, c'est très simple, il faut une plate-forme revendicative claire. On nous a fait le coup de 2003, les salariés ont été floués et on nous refait le même coup. Alors nous, c'était le 15, la défense des pensions, des retraites ; 40 ans, c'est déjà trop, et on est vraiment très fiers du succès de cette manifestation. »

La secrétaire nationale de l'Union fédérale des autonomes santé (UFAS)

« Il faut absolument que tous les responsables syndicaux écoutent le peuple »

« Je suis secrétaire nationale de l'Union fédérale des autonomes santé et je pense que ce gouvernement devrait regarder ce qui se passe dans les hôpitaux. Ils nous ont étranglés avec un mode de budget qu'on appelle la tarification à l'acte. Maintenant, on se rend compte qu'ils nous volent la retraite à 55 ans avec la réforme qu'ils ont décidée pour les infirmières. Non seulement elles vont gagner moins, elles vont travailler plus longtemps, et, en réalité, on ne va plus tenir compte de la pénibilité. Ils ont commencé par les infirmières parce que c'est le gros bataillon, mais nous, les aides-soignantes ou les femmes de service, ils vont nous la prendre juste derrière. Et ça ne tient pas compte du fait qu'on travaille en 3 x 8 et aussi bien de jour que de nuit. Les agents sont des femmes avec des enfants à 90 %, des femmes épuisées, avec des gros problèmes

de santé. J'invite n'importe lequel de ces messieurs, je l'accompagne pendant une semaine entière dans le service de son choix, je le fais bosser avec moi pendant une semaine, et ils verront... Le gouvernement prétend se préoccuper de la pénibilité, il n'y a qu'à regarder ce qu'ils ont fait pour les infirmières. On voit qu'entre les mots et les actes, ce n'est plus un fossé, c'est l'Atlantique. Je pense que toutes les organisations syndicales confondues ont une obligation aujourd'hui, c'est de prévoir une grève générale des salariés : il faut absolument que tous les responsables syndicaux écoutent le peuple, qui en a ras le bol. Je ne connais personne qui dit oui à cette réforme. »

Bernard Kuntz, président du SNALC

« Je pense que le mot d'ordre de retrait du projet est une bonne stratégie »

« On se retrouve à 100 % dans les revendications de FO, c'est pourquoi on a estimé qu'il était important qu'on soit là. Privilégier l'unité avec comme conséquence l'ambiguïté, c'est contestable, alors on a préféré le discours franc et clair de FO. Nous sommes radicalement hostiles au recul de l'âge de la retraite, à une modification du mode de calcul des pensions des fonctionnaires, à l'allongement de la durée de cotisation. On nous colle une réforme là-dessus tous les deux ans. Je pense que le mot d'ordre de retrait du projet est une bonne stratégie. »

On n'a pas à accepter et à cautionner après un semblant de négociation une nouvelle ponction dans notre pouvoir d'achat, dans celui des retraités, et l'obligation pour des professeurs ou des instituteurs de se retrouver à 65 ou à 66 ans révolus devant des classes. On est tout à fait prêts à réfléchir avec FO à de nouvelles actions si le gouvernement ne nous entendait pas.

La politique scolaire est également totalement inacceptable, elle vise à détruire les statuts, à privatiser progressivement l'école publique et à l'aligner sur le modèle anglo-saxon.

Il est clair que dans un souci de défense des intérêts républicains des personnels, des élèves, de la jeunesse de ce pays et des fonctionnaires, nous serons amenés à participer à toutes les actions visant à mettre en échec cette politique. »

Propos recueillis par Laurence FAYARD

Interview

Nadine Loison, commissaire paritaire académique des adjoints administratifs et membre du bureau académique du SNASUB-FSU Paris, à titre personnel

Dans la manifestation du 15 juin, il y avait des adhérents et militants d'autres syndicats que FO, comme ces quatre militants de la section académique de Paris du Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques (SNASUB), affilié à la FSU. Informations ouvrières a interviewé l'une d'entre eux.

Tu es adhérente de la FSU. Pourquoi as-tu participé à la manifestation ?

Ce qui m'a décidé à me mettre en grève et à manifester, c'est qu'on a fait des concessions pour garder la CFDT au risque de perdre FO. Je ne suis pas d'accord. La CFDT nous a trahis en 2003. Si on doit en perdre un, ce n'est pas FO, mais la CFDT. C'est inadmissible. Par ailleurs, les retraites sont déjà des retraites de misère et ce sont ceux qui vivent dans l'opulence qui veulent encore nous les diminuer et nous les prendre. Je suis révoltée.

Qu'as-tu pensé de la manifestation ?

C'était une vraie manifestation, qui donnait une leçon aux autres syndicats qui organisent des randonnées avec chansonnettes. Là, il y avait un engagement, des mots d'ordre, une manif structurée, avec un discours final qui a permis de se rendre encore plus compte de la conviction de chacun. C'est une manifestation qui a fait ressortir la nécessité de l'unité sur nos revendications : pas de report de l'âge légal de départ à la retraite, pas d'allongement de la durée de cotisation, maintien du Code des pensions. Elle a mis en évidence que si cette réforme passe, c'est toute la protection sociale qui y passera.

A ton avis, qu'est-ce qu'il faut maintenant ?

Nous sommes le 15. Le gouvernement dévoile son plan le 16. Il faut bloquer. Bloquer le bac, bloquer les transports, bloquer le pays, ne pas laisser faire comme en 2003, et pour cela il faut que les syndicats appellent dans l'unité à la grève générale interprofessionnelle. Il faut distribuer des tracts pour faire savoir qu'il y a d'autres moyens de financement des retraites. Il faut arrêter de faire des cadeaux aux patrons.

Dans la poursuite de la discussion initiée par notre journal, deux nouvelles contributions

Interviews

Georges Caniffi, secrétaire CGT du syndicat de la SEPR (entreprise électro-réfractaire du groupe Saint-Gobain, secteur chimie)

« Nous ne comprenons pas pourquoi la confédération n'a pas appelé le 15 juin »

Que penses-tu de la journée du 24 juin ? Correspond-elle à la volonté des militants et des ouvriers de ton entreprise ? Que souhaitez-vous ?

Pour la journée d'action du 24 juin, nous espérons qu'il y aura un appel à 8 heures de grève. Nous ne comprenons pas pourquoi la confédération n'a pas appelé le 15 juin avec FO, ce qui aurait fait l'unité syndicale chère à notre confédération.

Pour gagner cette bataille, que penses-tu de la grève interprofessionnelle et où situez-vous le niveau d'action nécessaire ?

Pour le niveau d'action, il faut construire un rapport de force par la grève avec des manifestations importantes comme pour le CPE et cela ne sera pas suffisant devant la détermination du gouvernement. Il faudra faire des sacrifices et entraîner le peuple à la grève générale, seule porteuse d'espoir et de progrès.

Quels sont les obstacles et quelles perspectives proposes-tu avec ton syndicat ? Comment envisages-tu l'action à la suite du congrès de l'union départementale de ton syndicat ?

Pour l'action à la suite du congrès, nous avons pris des dispositions en bureau ce matin. Le 24 juin, nous avions un comité central d'entreprise (CCE) où montent neuf élus. Nous en envoyons seulement quatre et les autres iront dans les ateliers pour faire prendre conscience aux salariés qu'il faut être à la manif, nous allons pousser au maximum pour faire prendre de l'ampleur dans les manifestations, nous envoyons un jeune à l'assemblée des jeunes dans le Var pour qu'il intervienne à ce sujet : grève générale.

Nous allons avoir notre congrès fédéral de la FNIC au mois d'octobre. La même démarche sera prise par notre syndicat : grève générale. Il faut pousser dans toutes nos instances.

Propos recueillis par Pierre-Yvon DALINO

Pierre Claustre, secrétaire académique du SNES de Créteil

« On ne peut pas se contenter de ne parler que des 60 ans »

Le gouvernement va rendre public son projet de loi, dont on connaît les grandes lignes : allongement de la durée de cotisation, report de l'âge légal, atteinte au Code des pensions. Dans cette situation, ne revient-il pas aux syndicats d'appeler à la grève interprofessionnelle pour son retrait ?

Evidemment, bien sûr. Je milite très activement au SNES, depuis 2003 en particulier. Donc, la question des retraites est assez déterminante dans mon engagement. Je suis convaincu qu'effectivement, le mouvement syndical a une lourde responsabilité, mais qu'en même temps, il faut qu'on fasse sortir tous les cadavres des placards. Depuis 2003, justement, il y a un certain ressentiment des collègues par rapport aux positions des organisations syndicales. Par exemple, la position de la CFDT est regardée de très près et les collègues souhaitent une unité qui ne soit pas une unité de façade, qui soit une unité active et qui permette effectivement de l'emporter. Ensuite, il y a aussi cette forte exigence d'unité. Je crois que le problème majeur, notamment avec nos camarades de FO, c'est de savoir jusqu'où on peut aller dans l'unité, notamment avec la CFDT : est-ce qu'à un moment donné, il y a une négociation ?

Justement, le congrès de la CFDT vient de se prononcer pour une « réforme des retraites comportant un allongement de la durée de cotisation » et pour « réfléchir » au rapprochement entre le système de retraites du privé et celui du public... Donc, peut-on vraiment appeler à la mobilisation contre le projet du gouvernement avec la CFDT ?

Le problème, c'est qu'on ne pourra l'emporter que si l'on fait l'unité syndicale et l'unité de tous les salariés. C'est là-dessus

qu'il faut travailler. Je ne défends pas la CFDT, mais je défends une position suffisamment travaillée pour qu'on entraîne tout le monde. Si l'idée, c'est de se réfugier sur une position de principe, ça ne me convainc pas. Je crois que l'idée, c'est de travailler très profondément la plate-forme. Il faut envisager la totalité des aspects. On ne peut pas se contenter, par exemple, de ne parler que des 60 ans. Il faut parler des financements, mais aussi de ce qu'ont déjà fait les réformes de 1993 et de 2003. Parce que, au bilan, on se rend compte que la situation des retraites, elle est déjà considérablement dégradée.

Si l'on reprend la question des fonctionnaires, le gouvernement a remis un document statistique aux organisations syndicales qui annonce clairement la fin du calcul de la pension sur les six derniers mois, le passage à deux ans dès 2011, puis à dix ans en 2019... C'est une baisse brutale des pensions...

C'est sûr que cela a un effet immédiat, comme a un effet immédiat le relèvement du taux de cotisation. Pour tous les salariés du public, cela signifie une diminution substantielle. J'ai fait le calcul pour moi, ça va être le cas pour tout le monde. En tant que militant syndical de terrain, je suis aussi convaincu que l'argument démographique n'a pas d'efficacité. Et d'ailleurs, les sondages montrent que, pour la majorité des Français, la réforme proposée est injuste. Tout le monde sait que travailler plus longtemps parce qu'on vit plus longtemps, ce n'est pas un bon argument, les carrières ne sont pas complètes, le taux d'emploi avant 60 ans est faible. Il en est de même des arguments sur la pénibilité, les gens ne sont pas dupes.

Après, comment on arrive à vaincre ce gouvernement qui n'a cessé de remettre le couvert, comment on arrive à faire qu'il y ait une alternative politique ? Parce que, entre 1993 et 2002, la gauche a été au pouvoir et elle n'est pas revenue sur la réforme Balladur...

Je pense que l'unité syndicale est vraiment importante, donc il faut qu'on élargisse la plate-forme et qu'on ne s'en tienne pas aux 60 ans.

Je fais confiance à tous les militants, quelle que soit leur organisation syndicale et quelles que soient nos différences d'appréciation, pour ouvrir des perspectives au niveau de l'action.

Propos recueillis par Laurence FAYARD

Pourquoi les dirigeants de la "gauche" n'appellent-ils pas au retrait du projet de loi gouvernemental ?

Le front politico-syndical alliant "gauche" et "extrême-gauche" ne veut pas couper les ponts avec les directions du PS et de la CFDT, favorables, comme le projet de loi du gouvernement, à un allongement de la cotisation pour la retraite.

Il y a quatre semaines, le 18 mai, le bureau national du PS a adopté, sans aucune voix contre, sa position sur les retraites : maintien de l'âge légal de 60 ans ; acceptation de la loi Fillon de 2003, qui augmente jusqu'en 2020 la durée de cotisation (à 41,5 annuités) ; acceptation après 2025 d'un allongement supplémentaire ; extinction des systèmes de retraite des fonctionnaires.

Certains de ces dirigeants le disent ouvertement : « L'âge légal à 60 ans doit être maintenu (...). Nous devons en revanche affirmer le principe d'un allongement de la durée de cotisation », déclarent, dans une tribune à *Libération* (10 juin), le député-maire PS de Grenoble, Michel Destot, le député PS de Moselle Aurélie Filippetti, le député PS de Paris Jean-Marie Le Guen et le secrétaire national du PS à l'économie, Michel Sapin.

Mis à part le premier point (les 60 ans), rien ne distingue fondamentalement ces positions du contenu du projet de loi gouvernemental. Et encore : l'augmentation de la durée de cotisation intervenue depuis 1993 et revendiquée par la direction du PS lamine complètement le droit à la retraite à 60 ans, comme le démontrent déjà les statistiques officielles (*lire ci-dessous*).

On comprend donc pourquoi, pour ces dirigeants, le mot de « retrait » du projet de loi gouvernemental est hors de propos. Mais qu'en est-il de ce que les médias appellent « la gauche de la gauche » ?

Après Paris et Marseille, ce fut, le 14 juin, au tour de Rouen d'accueillir une réunion publique sous l'égide de la Fondation Copernic et de l'appel « pour faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites ». A cette occasion, est en train de se constituer une sorte de front politico-syndical allant de la « gauche » à l'« extrême gauche ».

UN TROISIÈME MEETING, À ROUEN

« La gauche a affiché son unité à Rouen », rapporte d'ailleurs l'AFP. A la tribune : Olivier Besancenot (NPA), le député européen du PCF Jacky Henin, Eric Coquerel (Parti de gauche), le secrétaire national à l'industrie du PS, Guillaume Bachelet. Ce meeting était activement préparé par le PCF, le PS et la CGT.

Mais sur quoi est fondée cette « unité » ?

« Des divergences entre nous, il y en a eu et il y en a encore, mais aujourd'hui, on tape sur le même clou pour défendre la retraite à taux plein à 60 ans », a déclaré Olivier Besancenot.

Pourquoi défendre uniquement la retraite à 60 ans ? Le projet du gouvernement ne porte pas seulement sur le recul de l'âge légal. Pourquoi ne pas dénoncer aussi l'augmentation de la durée de cotisation, elle aussi comprise dans le projet de loi ?

Serait-ce parce que centrer exclusivement sur les « 60 ans » est indispensable pour préserver



« On tape ensemble sur le même clou. » Pierre Laurent (PCF), Olivier Besancenot (NPA) et Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche) au premier meeting de la Fondation Copernic, à Paris, le 6 mai.

le lien de ce front politico-syndical avec la direction du PS, qui est pour l'augmentation de la durée de cotisation ?

Serait-ce aussi parce qu'il faudrait préserver coûte que coûte « l'unité » avec la direction de la CFDT, qui, dans son congrès, à Tours (du 7 au 10 juin), a décidé, au terme de débats certes houleux, d'accepter aussi un tel allongement de la durée de cotisation ?

Pour toutes ces raisons, y compris à « gauche de la gauche » et parmi les dirigeants des organisations syndicales partisans de ce front politico-syndical, le mot clair et net de « retrait » ne peut être prononcé.

BEAUCOUP DE PROPOSITIONS DE "SOLUTIONS", MAIS TOUJOURS PAS LE "RETRAIT"...

La direction du PCF, par l'intermédiaire de son groupe

de députés à l'Assemblée nationale, préfère par exemple réclamer « un grand débat national conclu par un référendum » (communiqué du 9 juin). Aucune exigence de retrait, si ce n'est celle d'une « autre réforme »...

On en trouve confirmation, d'ailleurs, au-delà du meeting de Rouen. *Le Monde* (15 juin) publie une tribune intitulée « Réforme des retraites : l'autre solution. Il faut réorienter les politiques économiques », cosignée par Olivier Besancenot, Marie-George Buffet (PCF), Martine Billard (Parti de gauche), Alain Lipietz (Verts), Razy

« L'âge légal à 60 ans doit être maintenu (...). Nous devons en revanche affirmer le principe d'un allongement de la durée de cotisation »

Plusieurs députés du PS, dans « Libération » (10 juin)

Hammadi (PS) et des dirigeants de la CGT, de la FSU et de SUD. Il faut, disent-ils, créer « un million d'emplois en plus », « une juste répartition des richesses », « favoriser un plus fort taux d'emploi des femmes », une « redéfinition des finalités de l'activité économique » et combattre « l'obstination à promouvoir une société engagée dans un cycle productiviste sans fin »... Et en attendant de créer un million d'emplois (tout en combattant le « productivisme »...), il passe quand même, le projet de loi ?

Certes, la Fondation Copernic, qui les réunit tous, a un programme d'action : « Le projet de loi doit être retiré », dit-elle dans un communiqué (14 juin). Mais comment ? « Pour imposer ce retrait, nous appelons partout en France tous les collectifs locaux à se réunir localement (et festivement) les lundis 28 juin, 6 septembre, 13 septembre, 20 septembre, 27 septembre, de 19 heures à 21 heures, pour des "lundis au soleil", qui opposent la force de notre nombre au passage en force du gouvernement. »

Des « lundis au soleil »... Croient-ils sérieusement que c'est ainsi que le gouvernement reculera ?

Yan LEGOFF ■

Pourquoi faudrait-il attendre le 29 septembre ?

Réflexions après le CCN de la CGT

La feuille *Actu de campagne*, n° 12, en date du 11 juin, envoyée par le bureau confédéral à toutes les structures de la CGT, m'a posé problème.

L'éditorial de cette publication en e-mail rend compte du CCN de la CGT qui s'est tenu les 8 et 9 juin et se projette déjà pour la période après le 24 juin.

Après un passage sur l'activité pendant l'été, l'éditorial se conclut ainsi : « La CES, sous l'impulsion de la CGT, a décidé d'une grande journée d'action européenne le 29 septembre, afin de s'opposer aux politiques libérales d'austérité. Nous serons à mi-parcours entre le débat à l'Assemblée nationale et au Sénat. Profitons de cet appel pour que la retraite en soit le sujet majeur ! » Difficile à comprendre. Car le calendrier du gouvernement est connu. Le projet de loi sur les retraites devrait passer au Conseil des ministres le 13 juillet et venir en débat à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

Et la seule proposition issue du CCN de la CGT serait de préparer la grande journée d'action européenne de la CES le 29 septembre ?

Il y aurait beaucoup à dire sur les positions de la CES, et en particulier sur le texte commun qu'elle vient de signer, le 4 juin, avec le patronat européen, texte commun qui se prononce pour « la stabilité des finances publiques », pour « la compétitivité », pour « une plus large surveillance des politiques économiques nationales des pays de la zone euro », c'est-à-dire pour la mise sous tutelle par Bruxelles des budgets des Etats.

Mais là n'est même pas le problème. Le problème majeur est que le CCN de la CGT ne propose aucune action, en septembre, avant le 29 septembre, en particulier rien au moment du passage à l'Assemblée nationale du projet de loi sur les retraites.

Pourquoi faudrait-il attendre le 29 septembre ?

Un militant de la CGT ■

Accord sur la "pénibilité" à EDF

Nous avons reçu de nos correspondants à EDF un article sur le projet d'accord, signé par la CGT, remettant en cause les règles statutaires sur la pénibilité à EDF. Nous le publierons la semaine prochaine.

Les derniers chiffres sur la retraite à 60 ans >>>

Concentrer exclusivement les revendications sur le maintien de la retraite à 60 ans sans refuser une augmentation de la durée de cotisation (et 40,5 annuités, c'est déjà trop...) revient à contraindre les travailleurs au « choix » suivant : soit travailler plus longtemps, soit recevoir une retraite dramatiquement amputée. Les statistiques officielles le démontrent déjà.

Le droit à la retraite à 60 ans ?

C'est très important pour les salariés qui auraient, à cet âge, atteint la durée de cotisation nécessaire et pour ceux qui, sans avoir les annuités nécessaires, partent tout de même à cet âge avec une retraite diminuée parce qu'ils n'en peuvent plus.

Mais l'augmentation de la durée de cotisation a déjà laminé ce droit à la retraite à 60 ans.

Proportion de salariés partis à la retraite en 2008 au-delà de 60 ans

Salariés du privé : 28,9 %

Fonctionnaires d'Etat : 19,2 %

Agents territoriaux et hospitaliers : 11,4 %

Commentaire :

On ne peut pas partir avec un taux plein à 60 ans si l'on n'a pas le nombre requis d'annuités. Dans le privé comme dans le public, il est déjà passé de 37,5 (avant 1994) à 40,5 annuités (en 2010).

Proportion de salariés partis à la retraite en 2008 avec une décote

Salariés du privé : 6 %

Fonctionnaires d'Etat : 18,3 %

Agents territoriaux et hospitaliers : 6,7 %

Commentaire :

Ces chiffres augmentent très rapidement. Ainsi, parmi les départs à la retraite dans le privé, la proportion de liquidation avec décote est passée de 5 % en 2005 à 6 % en 2006 et 8,2 % en 2009.

Autre chiffre très significatif : parmi les fonctionnaires d'Etat partis à la retraite en 2008 ayant subi une décote sur leur pension (ce fut le cas de près de 20 %), plus de neuf sur dix seraient partis avec une retraite à taux plein (sans décote) si la durée de cotisation était restée à 37,5 annuités !